

« QUEL SUBLIME FAUX PROCES ! »

Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi Universal, réagit à la fronde suscitée par ses propos, lundi, sur «la mort de l'exception culturelle»:

En quelques mots («*The franco-french exception culturelle is dead*»), Jean-Marie

Messier s'est mis à dos les professionnels du cinéma français ainsi que la ministre de la Culture et de la Communication, Catherine Tasca. Interrogé à l'occasion du rachat des activités télé et cinéma de USA Networks (lire *Libération* du 18 décembre 2001 et ci-contre), une opération qui l'intronise tycoon des médias, Messier a, en outre, qualifié d'«*archaïsme franco-français*» les inquiétudes des professionnels quant à une américanisation du cinéma français. Ce qui a «*scandalisé*» Catherine Tasca: «*L'idée de l'exception culturelle n'est pas une idée archaïque et encore moins une idée franchouillarde.*» (...)

Si le monde de demain est un monde où les grands groupes possesseurs des médias sont seuls à déterminer les frontières et la liberté de nos créations, ce sera un monde où peu de peuples se reconnaîtront.

La société civile des Auteurs, réalisateurs et producteurs s'est élevée contre le patron de Vivendi Universal qui «*crache à la figure des professionnels du cinéma et des politiques français*». La Société des réalisateurs de films a souligné que le message de Messier «*n'est que celui de la haine pour la création diverse*». L'Union des producteurs de films, le Syndicat des

producteurs indépendants ainsi que le Bureau de liaison des industries cinématographiques se sont joints à ces protestations tandis que le CSA a rappelé qu'il était «*très attaché*» au mode de financement du cinéma. Dans la fronde, le personnel politique n'est pas en reste. Jean-Marc Ayrault, président du groupe PS à l'Assemblée nationale, a exprimé hier la «*consternation*» des députés socialistes face à un Messier qui «*se prend pour le messie d'Hollywood*». Pour Jean-Pierre Chevènement, l'exception culturelle est «*une exigence universelle*» et pour Jacques Toubon (RPR), «*il faut plus que jamais continuer le combat de l'exception culturelle*». Le Syndicat national des journalistes CGT a appelé hier «*toutes les victimes à se rassembler dans un "front anti-Vivendi"*». Jean-Marie Messier s'explique. **R. G.**

Vos déclarations sur la «mort de l'exception culturelle», lundi à New York, ont entraîné de très vives réactions en France, aussi bien dans le milieu du cinéma que du côté des politiques.

Les déclarations d'un certain nombre de dirigeants français montrent que l'un des arts bien français ne se perd pas: celui de créer une polémique dans le vide. Pas besoin d'écouter pour répondre. Quand je vois ce qui a été dit et écrit depuis deux jours, je me dis «*Quel sublime faux procès!*» Nous sommes en période électorale, mais tout de même. A se demander s'il y a une fatalité à ce que, dès qu'on parle de cinéma, tout soit systématiquement déformé. J'ai dit en substance: «*L'exception culturelle dans une version*

franco-française est morte, vive la diversité culturelle.» Ce qui est exactement la position française et européenne depuis plusieurs années: préférer parler de diversité plutôt que d'exception. Parce que l'exception exclut, que c'est un repli sur soi, au lieu d'être offensif, créatif et audacieux. Que l'on veuille bien lire l'intégralité de ce que j'ai dit (*lire ci-contre*). Me faire porter ou faire porter à Vivendi Universal le chapeau de l'uniformisation de la culture, c'est scandaleux et hypocrite.

Les télévisions françaises doivent investir dans le cinéma français, et 11 % du prix du ticket de cinéma revient à la production française. Ce système, qui fait également partie de «l'exception culturelle», doit-il être remis en cause?

Est-ce qu'il est légitime d'avoir des mesures de soutien spécifiques au cinéma? Oui, sans ambiguïté. D'ailleurs, les engagements de Canal, à l'occasion de la création de Vivendi Universal, ont été renforcés et pérennisés jusqu'en 2004: cela représente un effort d'un milliard de francs par an. Est-il légitime en même temps que ces mesures de soutien cherchent à favoriser la rencontre entre un cinéma de qualité et le public en France et à l'étranger? Oui, tout autant. Le cinéma est fait pour être vu, ce qui est le cas actuellement. Est-il légitime d'imaginer un peu plus d'équité dans un système où Canal + n'a plus le monopole du cinéma à la télé? Oui. Dans un monde de compétition, les droits et les devoirs des uns et des autres doivent être identiques. Nous revendiquons cette équité, et nous souhaitons que tous les acteurs

qui font une offre cinéma au consommateur français prennent les mêmes engagements au même niveau que Canal+. Ne renversons pas les rôles. Aujourd'hui, Canal+ n'a pas le monopole du cinéma à la télévision, mais par contre Canal+ est celui qui fait le plus d'efforts pour le cinéma français. Que les donneurs de leçon commentent par faire le même effort.

Mais la Motion Picture Association of America, le lobby du film américain, dont Vivendi Universal est membre, lutte contre les aides spécifiques au cinéma français...

De ce point de vue-là, VU a une voix à part, car nous ne sommes pas alignés et nous n'entendons pas l'être. N'attaquons pas cette «voix à part», utilisons-la. L'opération annoncée ces jours-ci est une remise à niveau de Vivendi Universal aux Etats-Unis. La société qui est créée, VU Entertainment, couvre uniquement les Etats-Unis. Bien entendu, ni Canal+ ni Studio Canal ne sont à l'intérieur de cette entité. Cette remise à niveau étant faite, la force et la différence de Vivendi Universal par rapport à ses concurrents, c'est l'Europe et singulièrement la France. Plus on est fort en Europe, plus on est fort aux Etats-Unis, et plus la voix des cultures européennes s'entendra aux Etats-Unis. Quand je parle de voix des cultures européennes aux Etats-Unis grâce à nos positions américaines, je

Les mots de la polémique

«L'exception culturelle franco-française est morte. Nous sommes aujourd'hui dans une période de diversité culturelle. Qu'est ce que cela veut dire? Qu'il faut être à la fois mondial et national. L'intérêt de Vivendi est d'avoir d'un côté un acteur américain majeur, très dynamique, et de l'autre côté d'avoir Canal+ et Studio Canal, premiers soutiens de l'industrie française du cinéma, et aussi Canal premier soutien du cinéma polonais en Pologne, du cinéma italien en Italie. Pour conclure, laissez-moi le dire de façon un peu agressive, ce genre de réaction dans la période que nous vivons et en ce temps de diversité culturelle résonne de façon un peu archaïque. En tout état de cause, l'anxiété qu'elle recouvre est artificielle et n'a aucune raison d'être.»

ne parle pas dans le vide. L'une des premières conséquences des accords passés il y a quelques jours avec Echosar est de permettre d'avoir sur la première plate-forme satellitaire américaine la reprise d'une chaîne de cinéma européen. Cette chaîne de cinéma européen aux Etats-Unis, qui sera la première du genre, sera lancée par Vivendi Universal au mois d'octobre 2002. Elle recouvrira non seulement le catalogue du cinéma européen, mais aussi les créations nouvelles.

Les obligations d'investissement de Canal+ dans le cinéma français jusqu'en 2004 ne sont pas remises en cause?

Non, on est dans le domaine des cris d'orfraie et du faux procès volontaire. Nous avons renforcé et pérennisé les engagements de Canal lors de la fusion. Et nous sommes prêts à travailler avec les autres acteurs du cinéma français à un mode de financement pérenne du cinéma français, qui privilégie la qualité de la rencontre avec le public et qui soit équitable. Cela doit être possible même dans notre pays.

Qu'en est-il des rumeurs sur la fin de Canal+ et la création d'une chaîne de sport et de cinéma?

C'est un fantasme qui est extérieur à notre groupe.

L'arrivée de nouveaux actionnaires?

C'est un fantasme.

L'arrivée de Barry Diller a été perçue comme le remplacement de Pierre Lescure...

Barry Diller est le patron américain des activités américaines de cinéma et de télévision du groupe. Il n'est pas membre du comité exécutif du groupe, ni du conseil d'administration. On a fait un lien entre l'arrivée de Barry Diller et cette phrase sur l'exception française, mais il n'y a pas de lien entre les deux. L'engagement du groupe en faveur d'une diversité culturelle active et ouverte ne date pas d'hier. Il est exprimé depuis de la même manière. On travaille beaucoup avec Jorge Semprun, qui a rejoint le conseil de Canal pour cela, sur un vaste projet—les «lumières de Brindisi»—, qui est une série d'émissions télévisées à diffuser sur toutes les télévisions d'Europe sur le thème de l'immigration et de l'intégration.

Quel est le rôle de Pierre Lescure?

Qu'a fait Pierre Lescure depuis un an? Il a fortement contribué à ce qu'un certain nombre de films français et européens puissent être distribués par Vivendi Universal et ses alliés aux Etats-Unis. Pierre Lescure, en plus de sa fonction de patron de Canal+, doit être le «monsieur Europe» des contenus culturels de VU sur le marché américain.

Le fait que deux ou trois grands groupes do-

minent le monde de la culture ne va-t-il pas à l'inverse de la diversité culturelle?

Revenons à des faits. La réalité du cinéma français, c'est qu'il n'a jamais été aussi fort. De quoi certains ont-ils peur? On terminera sans doute cette année avec 190 millions de spectateurs dans les salles. On plafonnait à 100 millions dans les années 90. La part du cinéma français en France: un vrai bonheur. 50 % de parts de marché, quatre des cinq plus gros succès. Coline Serreau disait récemment: «*Le cinéma français est très fort, il est beau et les gens vont le voir.*» J'applaudis des deux mains quand j'entends cela. Et tout le monde a envie que cela dure. La France a enfin réussi à réconcilier ces dernières années le talent et l'audience, en réalisant des films de grande qualité et de grand public. Même Hollywood est admiratif. C'est un régal pour le public, c'est une chance pour la culture française et c'est une chance pour Canal ●

Recueilli à New York par
FABRICE ROUSSELOT

L'exception culturelle, c'est quoi?

C'est en 1993 au moment de la négociation du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade), ancêtre de l'Organisation mondiale du commerce, que naît l'expression. Les Etats ne sont pas censés subventionner leurs produits nationaux, ni créer d'obstacle douanier pour les produits étrangers. La Communauté européenne et la France obtiennent d'exclure la production culturelle et audiovisuelle de l'accord afin qu'elle ne soit pas traitée comme une vulgaire marchandise. Ce qui permet d'avoir des quotas et une politique d'aides nationales et communautaires pour lutter contre la domination de la télé et du cinéma américains. Ainsi, en France, la télé doit diffuser un certain pourcentage de films français et européens. Le rapport avec Canal +? Il n'est pas direct. Sauf que, pour satisfaire au quota d'au moins 40 % de films d'expression originale française, la chaîne cryptée achète près de 90 % des films français. De plus, Canal + s'est engagée dans une politique de coproduction. Résultat: elle est le principal financier du cinéma hexagonal.

I. R.